

**Association des Habitants
de Glatigny**

Association agréée - loi du 1er juillet 1901
19 avenue Mirabeau
78000 VERSAILLES
tél. : 06 98 28 57 16
e-mail : glatigny@glatigny.org
<http://www.glatigny.org>

La Présidente

Versailles, le 10 mai 2023

Compte-rendu du CA du 10 / 05 / 2023

.....

Membres participants : Ch. Bruyette, Ch. Gouze, D. Petit, V. Souche, F. Vicariot, Th. Zang, Ch. Bouscharain, S. de Lustrac, B. de la Mettrie, Ch. Mativon, ainsi que B. Lénart en visio

Excusés : A. Foucher.

.....

I. Bilan de l'AG du 25 mars 2023

Un succès : de nombreuses personnes sont venues, une ambiance chaleureuse, des interventions appréciées.

Succès de l'information par Béatrice sur le laurier du Caucase, Espèce Exotique Envahissante (EEE) ; prochain arrachage ce jeudi 11 mai. D'autres espèces sont également envahissantes et à surveiller, comme les Renouées du Japon (gisements en direction des étangs de Corot).

II. Etat des cotisations (Bruno de la Mettrie)

130 cotisations sont déjà réglées et enregistrées ; reste à relancer les anciens qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion.

Décision : François Vicariot relancera les anciens membres qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion dans les jours prochains.

III. Permis de construire

Alain Foucher n'a pas pu faire le point pour des raisons techniques : la mairie doit rétablir le système de consultation publique en ligne.

Îlot avenue Mirabeau : pour rappel, la construction d'une extension très importante a attiré l'attention des voisins qui se sont aperçus que le projet prévoyait aussi l'installation d'une piscine et de pompes à chaleur. Le collectif des voisins a fait un recours gracieux à la mairie. Cette dernière a rejeté le recours, fait une remarque sur le PLU ; la construction du local technique a été refusée et il a été démolé.

Le sujet de la piscine n'est pas réglé : des voisins craignent des nuisances sonores importantes et soulèvent la question de la sobriété en eau.

Des voisins ont lancé une consultation auprès d'une avocate spécialisée et demandent à l'association un soutien financier. La question ne relevant pas de l'intérêt général et n'ayant pas été posée préalablement à l'engagement des frais, le CA ne compte pas contribuer financièrement ; en revanche, il proposera de poursuivre son action de conseil avec l'aide de Thierry Zang (sur les délais de réflexion, soutien en réunion, documentation, etc).

A savoir : les piscines couvertes sont interdites dans le périmètre du château et l'Île de France est classée zone sensible du point de vue hydrique. A la question « l'association peut-elle donner un avis de principe sur l'installation de piscines dans le quartier ? », les membres penchent plutôt pour ne pas se prononcer à ce sujet, mais une information complémentaire serait bienvenue.

Décisions :

➤ Stéphanie se charge de répondre en ce sens au collectif

- Thierry Zang va étudier le dossier de plus près et se tiendra disponible pour apporter un conseil si le collectif en fait la demande
- Christian fera une petite recherche documentaire à titre indicatif sur la législation dans le domaine.

IV. Voirie et circulation(François Vicariot, Christophe Bruyère)

- Avenue de Normandie : il faut rappeler à la mairie de bitumer la chaussée.
Question : est-il judicieux de tracer une piste cyclable à contre-sens comme envisagé, alors que nous disposons de voies parallèles alternatives proches et plus sûres ?
- Rue de l'Espérance : la route appartient maintenant complètement à la ville. Les habitants espèrent maintenant le bitumage...
- Les membres du CA souhaitent l'installation de Stopsauxdeux croisements suivants :
 - av du Mal Douglas Haig / av. de Normandie (dans le sens nord-sud),
 - av du Mal Douglas Haig / bvd. de Glatigny (sur le bd de Glatigny):François Vicariot a déjà écrit à la mairie à ce sujet à la mi Avril et relancera M. Liondans quelques jourset Christophe Bruyère portera la demande à la Commission Voirie. Il demandera également d'étudier la sécurité routière sur la voie Douglas Haig elle-même.
- Sécurité : les demandes pour six caméras ont été retenues par la ville. Deux ont été installées (Laboulaye et place de la Brèche). Pas d'autre action notée.

Décisions :

- Béatrice Lénart contactera Mme Pioggi au sujet de la rue de Normandie
- Christophe Bruyère interpellera la commission Voirie du Conseil de Quartier sur les sujets ci-dessus
- François relancera Mr Lion qui n'a pas encore accusé réception des deux courriers envoyés sur ce sujet

V. Ouvrage sur l'histoire du quartier

Stéphanie remercie Dominique et Mr Plantierpour leurs informations sur les parcelles Panhard. Elle signale qu'il existait également un arboretum autour de quartier Richard Mique.

Elle souhaite également lancer un projet visant à remettre en état et en fonction lasourcedans le square Jeanne d'Arc. Une réhabilitation sous la forme d'une fontaine a été réalisée à Chaville.

Décision : Stéphanie et Béatrice rechercheront des interlocuteurs à la mairie au sujet des sources dans le square Jeanne d'Arc.

VI. Retours sur les autres conseils locaux (Stéphanie)

- Conseil de Quartier : en attente de CR officiel. Stéphanie fait toujours un rapide retour écrit au CA de notre association sur le CdQ. Cela sera poursuivi.
- SAVE : le CA souhaiterait disposer des synthèses de ces réunions qui sont très riches en informations (par exemple sur letransfert de la gestion de Phebus par Keolis à Transdev)et qui posent des questions d'intérêt public essentielles. Ainsi, Claude Ducarouge, président de SAVE, a rédigé un mémoire qui appelle une réponse de la part de l'université au sujet de ses 65 cheminées construites sans permis de construire sur un bâtiment de recherche travaillant notamment dans le domaine nucléaire. "Stéphanie fait suivre le dossier SAVE sur les cheminées de l'université à tous les membres du CA"
- Question à faire élucider par le département de l'urbanisme de Versailles (cf Journal *Versailles*d'avril 2023 intitulé « Mi Mandat », p.61) au sujet d'une mystérieuse exemption de mise en conformité énergétique dans le périmètre du château !

Décision : Stéphanie informera dès que possible le CA de la réponse apportée à SAVE sur la mise en conformité

VII. Evénements dans le quartier :

- Premier Dîner de rue pour le quartier des avenue Normandie-Douglas Haig organisé par Christian le 7 juin
- Versailles Environnement Initiative propose le samedi 13 mai à 14h une promenade en forêt au départ du parking de la Porte Verte (près de la station d'essence).
- Square Jeanne d'Arc, dimanche 11 juin : dans le cadre du Mois Molière, la Commission Animation propose une pièce de théâtre dans le styleCommedia dell'arte à 15h.

- Cette représentation donnera l'occasion de se retrouver juste avant pour un déjeuner de quartier à partir de midi. Les habitants apporteront leur pique-nique. L'association des Habitants de Glatigny fournira l'apéritif et une partie de lalogistique. Le Conseil de Quartier offrira le café.

Décisions :

- François fera suivre l'annonce de la promenade découverte à tous les adhérents

Pour le 11 juin :

- Christine s'occupe d'acheter les provisions pour l'apéritif, avec Stéphanie (ne pas oublier une centaine de verres en carton pour l'apéro).
- Véronique et Bruno viendront avec des enfants costauds pour aider à porter le matériel : tréteaux et portes (tables) chez François Vicariot (RDV à 11h), tente chez Christian à 10h30
- Véronique apportera quelques nappes en papier tissé et éventuellement (à confirmer ou non) une tireuse à bière avec rallonge (à brancher chez un voisin !) (*il est aussi possible de se limiter à un kir*)
- Stéphanie assure l'interface avec le Conseil de Quartier (réunion de la commission animation ce 16 mai) : le CdQ prévoit d'offrir le café et de préparer une affichette. Reste à confirmer si la ville peut fournir des chaises et une cabine WC mobile.
- Stéphanie et d'autres membres déposeront des affichettes dans les commerces du quartier. L'affichette sera diffusée par mail vers les membres de notre association.

VIII. Sujets émergents

Projet : réflexion sur les pratiques énergétiques dans le contexte de cherté et transition énergétique (Béatrice)

Idée de sujet pour la prochaine AG : sujet sur les nouvelles solutions énergétiques comme la géothermie (Stéphanie)

IX. Points divers

Prochaine réunion : lundi 16 octobre 2023 chez Christian

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h05

Stéphanie de Lustrac

Présidente de l'AHG